

COMMUNE LES ALBRES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 Juin 2022

- Ordre du jour :**
- Compte rendu de la précédente réunion
 - Délibération borne de recharge
 - Délibération pour signer tout document relatif à la cession du fond de commerce et opposition sur le prix de vente à hauteur des travaux
 - Adhésion CAUE
 - Délégation compétence transport scolaire

Compte rendu de la séance du 12 Avril 2022 :

- Le conseil Municipal a délibéré sur plusieurs points
- Le conseil municipal a procédé au vote des différents budgets 2022
- Préparation de la cérémonie de départ à la retraite

I) Vente voirie communale

Monsieur SEBASTIA souhaite racheter une portion de voirie communale située dans le lotissement La Croix de Bras. Une visite doit avoir lieu. Le tarif appliqué est 0.80€/m. L'accord des co-lotis est à solliciter.

Au lieu-dit Calmettes Monsieur Bories souhaite racheter un chemin rural.

Monsieur Bousquet souhaite également acquérir de la voirie communale. Un plan doit être fourni.

II) Adressage

Un problème dans la justesse des adresses nous a été indiqué. Plusieurs membres du conseil municipal doivent procéder à la vérification.

III) Logement Ecole

Une partie du parquet est abîmée. Des aides dans la rénovation de logement vont être sollicitées. Antonin doit effectuer une visite pour vérifier le plancher.

IV) Décoration de Noël

Après présentation de différents produits, voici ceux qui ont été retenus :

- Guirlande gouttes 12m prix 300€
- Panneau « Joyeux Noël » prix 69€
- Guirlande Led 20m (x2) prix 78€ l'unité
- Somme prévue au budget 1700€

La secrétaire de mairie doit se renseigner pour de la location et voir si le SIEDA procède à des achats groupés

IV) Question diverse

Location de la salle des fêtes : l'ancien club de théâtre du village « le club des jeunes » souhaite faire un repas. Le tarif à appliquer sera celui des associations.

Question du chauffage de la salle des fêtes a été soulevée.

La secrétaire de mairie doit se renseigner pour le prix des chaises de la salle des fêtes

Pour la cérémonie de départ à la retraite prévue le 2 juillet à 10h30. Le cadeau offert à chacun est un bon cadeau pour un repas de deux personnes chez FageGaltier à Belcastel.

Fin de séance.